

Les Allobroges de la Drôme

Les Allos internet - Numéro 257

jeudi 30 janvier 2014

Éditorial

LE PACTE DE RESPONSABILITE ET LA CASSE DE LA POLITIQUE FAMILIALE

L'annonce faite par Hollande de nouveaux cadeaux au patronat (35 milliards d'euros après les 20 milliards du CICE) au motif de favoriser l'emploi en baissant les cotisations famille des entreprises est grave. Après l'élection présidentielle de juin 2012, beaucoup de sympathisants de gauche auraient pu espérer de ce nouveau gouvernement une politique de relance économique, ponctuée d'investissements publics et de hausse du pouvoir d'achat. La déception ne fait maintenant que s'amplifier. A travers ce pacte de responsabilité, aussi injuste qu'inefficace, la casse du modèle social français, que la droite et le MEDEF espérait sans trop oser y croire, est maintenant réalité. Le gouvernement, au lieu de défendre les intérêts des salariés et des familles a décidé de rassurer les marchés financiers en se soumettant aux diktats du patronat.

Ces exonérations financées en partie par une nouvelle réduction des dépenses publiques de 55 milliards d'euros d'ici à 2017, entraineront inévitablement une suppression de certains services publics, une baisse de qualité des services rendus à la population et une paupérisation des fonctionnaires, des retraités et des chômeurs. Non seulement ces allègements de charge et d'impôts aux entreprises ne créent pas d'emplois, mais en plus elles coûtent chaque année 200 milliards aux contribuables.

La pérennité de la politique familiale portée par la branche famille est remise cause car ce pacte de responsabilité ne sera concevable qu'en réduisant le niveau des prestations familiales, voire en supprimant le quotient familial. Loin de livrer bataille contre les coûts du capital, François Hollande persévère dans sa politique libérale en s'attaquant aux familles et porte un coup très sévère à notre système de sécurité sociale solidaire.

Les allocations familiales, conquête sociale issue du Programme du Conseil National de la Résistance, et le principe d'universalité doit être réaffirmé et défendu. Le parti communiste et le Front de gauche est en première ligne de ce combat. La politique familiale a contribué historiquement à l'amélioration des conditions de vie de l'ensemble de la population. Les allocations familiales ont permis, au sortir de la guerre, le redressement industriel et économique de notre pays. Il est de notre devoir politique et citoyen de les préserver et de travailler à les améliorer, en les proposant dès le 1er enfant. Nous voulons ainsi montrer qu'une autre politique est possible et défendons fermement le principe des cotisations sociales liées à l'entreprise, lieu de création de richesses par les salariés.

Remy GARNIER

A l'initiative de la CGT,

6 FEVRIER 2014

**Manifestation à Valence
départ à 14h du Champ
de Mars**

**Rassemblement à
Montélimar à 11h30**

Vendredi 31 Janvier 2014

à 13h

**Rassemblement devant la
Préfecture de Valence**

**Audience demandée à M.
SAPIN Ministre de
l'Industrie**

Sommaire :

- Page 1 ► Le pacte de responsabilité
- Page 2 ► La formation professionnelle/ grève chez MORY DUCROS
- Page 3 ► Quel hôpital pour demain
- Page 4 et 5 ► Gare SNCF Montélimar
- Page 6 ► Vote : contre la participation financière des salariés aux résultats des entreprises / Pour une révolution industrielle répondant aux besoins des peuples
- Page 7 ► Libertés syndicales
- Page 8 ► Non à la régression des droits des femmes en Espagne et ailleurs !
- Page 9 ► Municipales, les choix de rassemblements
- Page 10 ► protection des sources / rétablissement de la trêve hivernale
- Page 11 - 12 ► Les associations d'animation locales: des partenaires pour le vivre ensemble
- Page 13 ► Frontex/ Manifs, les bonnes et les mauvaises
- Page 14 ► Des langues régionales ou minoritaires
- Page 15 ► VO Impôts
- Page 16 ► Agenda / carnet

FORMATION PROFESSIONNELLE

Le Conseil des ministres a validé le projet de loi sur la formation professionnelle issu de l'ANI signé par la CFDT, FO et la CGC.

La CGT, qui n'a pas signé l'accord, estime que certains aspects du projets de loi qui pouvaient être des progrès se sont mués en régression. L'élément phare de la réforme es la création du compte personnel de formation (CCPF) attaché à la personne et ouvert dès l'entrée dans la vie professionnelle, il est crédité de 150h pendant 9 ans. Pour la CGT c'est un projet intéressant qui va dans le sens d'une Sécurité Sociale professionnelle voulue par la CGT, mais il ne sera pas accessible à l'ensemble des salariés et n'est quasiment pas financé. En effet, la cotisation est de 0,2% versée par les entreprises de plus de 10 salariés. Le projet de loi précise que celles—ci peuvent y déroger par accord d'entreprise. La CGT veut, elle, partir du congé individuel de formation doté de 800 heures, et s'interroge: si le salarié à épuisé les trois quarts de ses heures les premières années, comment fait —il pour la suite?

L'Education Nationale est tenue d'inspecter les établissements délivrant une formation initiale. Mais en réalité, l'Etat a un regard distancié à l'égard des enseignements délivrés dans les centres de formation des apprentis (CFA). Pourtant, dans chaque rectorat, il existe un service dédié - le service académique d'inspection de l'apprentissage (SAIA). En réalité les SAIA sont plus là pour faire connaître et développer l'apprentissage que pour contrôler. Officiellement, les programmes de formation et les épreuves d'examens sont censés être identiques pour les élèves et les apprentis prépareront les même diplômes. Sauf que la formation d'un professeur et d'un formateur en CFA ne sont pas du tout les mêmes. Ces enseignants ne peuvent faire de miracle. Environ 25% des contrats d'apprentissage sont rompus en cours de formation.

Faire de l'apprentissage la solution pour les jeunes sans qualification est une tromperie estime le secrétaire national du SNES. C'est si vrai que l'essentiel des contrats se font dans l'enseignement supérieur! Il profite à des jeunes déjà qualifiés.

A la rentrée 2012, on comptait 419 000 jeunes en apprentissage. Les employeurs bénéficient d'exonérations des cotisations sociales, ainsi que d'aides des régions ou de l'Etat par le biais d'un crédit d'impôts (1600 euros par apprenti).

Paul GOYARD

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MORY—DUCROS



Ce matin, Pierre Trapier, maire et Jean-Michel Bochaton, adjoint au maire sont se rendus sur le site de transport « Mory-Ducros », rue Louis Saillant dans la Zone de la Motte de Portes- lès-Valence afin d'exprimer leur total soutien aux salariés mobilisés pour défendre leurs activités et leur emploi.

Sur les 5.000 salariés du groupe, la direction du groupe a annoncé la suppression de la moitié des effectifs, dans de nombreux dépôts voire même la fermeture de certains sites, sur plusieurs départements en France.

Concernant Portes-lès-Valence, sur les 67 salariés du site, il y aurait, à ce jour, une trentaine de suppressions de postes. Près de 10 salariés habitent la commune de Portes et le reste des salariés résident dans les commune de l'agglomération valentinoise, c'est dire combien cela toucherait durement un grand nombre de familles localement.

Comme les salariés et leurs organisations syndicales, les élus portois considèrent cette situation comme inadmissible, les salariés ne pouvant être, à chaque fois, les variables d'ajustement de la recherche de baisse du « coût du travail ».

Un véritable projet industriel et de diversification d'activités doit se mettre en place.

C'est pourquoi, ils ont attiré, ce jour, l'attention de M. le Préfet, par écrit, et interpellé M. le Président de Valence Romans Sud Rhône-Alpes afin que le site portois soit pris en compte dans les négociations nationales en cours et afin que toutes solutions soient recherchées permettant le maintien des emplois et des activités.

Dernière minute: un accord a été signé entre les organisations syndicales CFDT, FO, CFE—CGC, à l'exception de la CGT, voir le prochain numéro des Allo

QUEL HOPITAL POUR DEMAIN ?

Nous avons appris par la presse la création d'une Communauté Hospitalière de Territoire - CHT- nommée «Communauté hospitalière Rhône- Vercors » qui regroupe les hôpitaux de Valence, Drôme-Nord (Romans et Saint Vallier) Crest, Die, Tournon et Saint Marcellin.

Le dossier de presse de l'Agence régionale de Santé -ARS - précise « la CHT se doit d'améliorer la réponse aux besoins de santé de la population de ce territoire en lui garantissant une offre de soins de proximité et de qualité pérenne en organisant des équipes médicales de territoire adossées au centre hospitalier de Valence, établissement de recours du bassin (temps médical partagé, mise à disposition, ouverture de ses services et plateaux techniques pour favoriser l'activité des postes proposés ».

« Le CHT vise à maintenir une offre de soins publique structurée, garante de la permanence des soins, de l'accessibilité aux services de santé et de l'égalité de traitement des patients ».

Mais aussi, et ce que n'a pas souligné, à ma connaissance la presse « la consommation de soins de la population du territoire Sud est supérieure à celle de la moyenne régionale » et quelques paragraphes plus loin « pour pouvoir prendre en compte les orientations nationales inscrites dans la loi de santé publique et les plans nationaux, ainsi que le contexte économique et financier contraint».

Nationalement, les dépenses hospitalières pesaient en 2011 pour 43 % des dépenses de l'Assurance Maladie dont 34 % des dépenses pour l'hospitalisation publique.

Pour faire baisser significativement les dépenses de l' Assurance maladie, il faut s'attaquer à l'hôpital public.

Les outils mis en place ces dernières années :

- Les prévisions de dépenses dans les lois de financement de la Sécurité sociale en dessous des dépenses constatées, d'où les déficits des établissements qu'il faut résorber par des diminutions de personnel...
- La T2A pour accélérer la baisse des dépenses : plus d'actes sont réalisés, plus le prix de l'acte baisse, puisqu'il s'agit d'un budget contraint...
- La loi HPST dite « loi Bachelot », avec la création des ARS, pour piloter les restructurations....

Avec les conséquences : en moyenne 10 000 suppressions de postes de personnel par an, précarisation, fermetures de services, d'établissements, nombre croissant de citoyens qui renoncent aux soins pour des raisons d'éloignement géographique ou tout simplement de difficultés financières...

C'est ce constat qui a incité les Sénateurs du groupe communiste à déposer une proposition de loi instaurant un moratoire sur les fermetures de services et d'établissements ou sur leur regroupement.

La commission n'a pas accepté le texte. Mais comme le déclare la Sénatrice communiste Laurence Cohen dans une interview à l'Humanité : « Nous n'en sommes qu'au début de la lutte. Une grande colère est en train de monter. »



Yvonne ALLEGRET

*A l'appel de la CGT, des Syndicats CGT de
DROME - ARDECHE*

GRAND RASSEMBLEMENT DEVANT LA GARE DE MONTELMAR

le 06 Février 2014 dès 09H30

USAGERS , CHEMINOTES , CHEMINOTS...

Repoussons ENSEMBLE la politique aveugle des directions SNCF, RFF, et Gouvernement disposés à sacrifier le devoir de Service Public à la Nation , dans l'intérêt des profits, de la Finance et du Dumping social! Et voici ce qui se trame : aujourd'hui à Montélimar, et demain...le tour à Qui ??

La CGT vous informe être :

- **Contre la suppression des guichets en gare, garantie de vrai service public!**
- **Contre la suppression de personnels sur les quais, gage aussi de sécurité!**
- **Contre la fermeture de Gares, lieux de vie, d'échanges et de déplacement !**
- **Contre le manque de moyens pour la Police ferroviaire, entraînant violence, agressions, vols, destructions, etc... dans le périmètre de la gare!**
- **Contre les restructurations dévastatrices des gares, et leur déshumanisation orchestrée !**
- **Contre les détériorations des structures et disparitions des commerces, lieux économiques et vivants, et des conditions de travail des salariés et des cheminots en sous- effectif!**
- **Contre la Réforme ferroviaire et le projet du capital « Excellence 2020 »**
- **Contre le silence, la pression et une direction aveugle, irresponsable et sourde aux alertes des usagers et cheminots agressés, menacés, choqués ...**

Mais **POUR le développement du SERVICE PUBLIC de QUALITE** et en toute **SECURITE!!!** Mais sans ses femmes et ses hommes, comment une gare pourra-t-elle répondre à vos attentes avec disponibilité, efficacité et humilité ???...

Ce recul public et social est l'affaire de Tous, à combattre pour Tous !

Exigeons de nous faire entendre et de faire reculer Les Directions SNCF, RFF et le Gouvernement engagés à réformer le système ferroviaire de la Nation à des fins purement financières. La CGT ne cessera de condamner fermement cette politique de productivité, de flexibilité et de pression sur les personnels, et de gains au détriment de la qualité de service et de la sécurité des Usagers ainsi que des circulations ! La CGT ne cautionnera jamais de telles orientations qui déjà causent de la précarité, et de l'exploitation salariale, avec des niveaux de sous-traitance jamais égalés.

Concernant la gare de Montélimar:

Le développement considérable de la population montilienne **mais surtout de ses alentours** situés dans le couloir Rhodanien démontre combien il nous faut accroître nos structures existantes afin d'offrir légitimement en rapport avec cette affluence une qualité de service bien supérieure, en hissant plus hauts la sécurité et la sûreté indispensables aux usagers. Et non cette politique inadmissible de projeter de faire le contraire! Et encore d'adapter les personnels « aux heures de pointe ». Comment et par quelle idée saugrenue le voyageur de 10h30 aurait-il à recevoir un service inférieur au voyageur de 07 h10, tant au guichet, que sur le quai, que sur le parvis de la gare de Montélimar? Quelles sont en clair ces conceptions nouvelles d'Accueil, de services et de sécurité de la direction SNCF? Qu'en pensent nos élus ? La CGT a une analyse, mais demandera ce jour à être reçue. .../...

.../... Mais le directeur de l' Etablissement Voyageurs SNCF de Valence devra y répondre!

De surcroît, le fait que la Rive Droite ardéchoise soit privée de trains voyageurs de Peyraud à Saint Just d' Ardèche est un **NON SENS**, et la preuve d'un manque de volonté politique à répondre aux besoins forts de toutes les populations de **Drôme, d' Ardèche, ET du Gard!**

« Les dirigeants » ne peuvent pas dire « ce n'est pas possible... » car déjà ces trains circulent occasionnellement lors des travaux, sur la ligne de la rive ardéchoise, recevant aussi de conséquentes opérations de maintenance dès lors que les circulations y sont déviées depuis Rive gauche Paris- Marseille! Quel dommage ainsi de ne pouvoir (et vouloir) les utiliser pour les Voyageurs !

L' enfumage continue, mais ne convainc pas du tout...

Imposons **ENSEMBLE** un rapport de forces pour porter et légitimer le Grenelle de l' ENVIRONNEMENT, bien au delà des mots et de sa parodie (la SNCF étant le 1er transporteur de marchandises...par camion, disons-le), par l' Action, en rejoignant la CGT et ses collectifs de défense des Voyageurs privés injustement de Trains Voyageurs, d' Ardèche et du Gard! Imposons de rencontrer M. REYNIER pour développer notre gare de Montélimar, et la dynamiser plutôt que de la déstructurer, davantage la fragiliser, puis la laisser s'éteindre, par une politique déconnectée de vos besoins et attentes, peu scrupuleuse, vue depuis Saint Denis (Direction SNCF) et Bercy!

La CGT Cheminots de Drôme- Ardèche n' a pas choisi la parvis de la Gare SNCF de Montélimar par hasard. Pourquoi ? Parce que la CGT et ses Cheminots sont formés, expérimentés à statut, et habilités à recevoir le Public. Oui, dans les emprises ferroviaires de l' Entreprise historique SNCF qui fait circuler des millions de voyageurs chaque semaine, ces cheminotes et cheminots y sont **chez eux ! Tout comme vous y êtes chez Vous! Voici le sens du Vrai Service Public !**

SIGNEZ MASSIVEMENT CETTE PETITION

POUR la GARE SNCF de MONTELIMAR à DEVELOPPER : la Vôtre!

6 FÉVRIER 2014, USAGERS, CITOYENS, CHEMINOTS, MÊME COMBAT POUR LE SERVICE PUBLIC FERROVIAIRE!!!

Ce mardi 28 janvier 2014, lors d'un CHSCT (Comité d'Hygiène, Sécurité, et Conditions de Travail), les cheminots de tous métiers ont envahi l'instance pour dénoncer la réorganisation de déshumanisation de la gare de Montélimar.



La direction souhaite supprimer un guichet de vente sur les trois présents et réduire considérablement les horaires d'ouverture.

Durant une heure, les cheminots s'opposent à ce projet détruisant l'emploi, augmentant la productivité, et délaissant le service public offert aux usagers.

Les syndicats présents avec les cheminots ont proposé de surseoir à cette restructuration néfaste pour tous.

La direction, constatant que le rapport de force se développe, reporte et désire consulter les cheminots du site avec les instances représentatives du personnel.

De son côté la CGT propose de continuer et d'élargir l'action pour que les usagers du rail et les citoyens de Montélimar et de sa région avec les cheminots proposent un service public de qualité. Une pétition format papier est en cours pour élargir la lutte.

La CGT appelle à se rassembler devant la gare de Montélimar le mardi 06 février 2014 dès 9h30 pour que la SNCF conserve les guichets et développe le service public avec des cheminots.

A 11h30, l'Union Locale CGT de Montélimar appelle les salariés, les retraités et les citoyens à combattre l'austérité devant le théâtre de Montélimar.

Pascal GIRARD



Vote : contre la participation financière des salariés aux résultats des entreprises

J'ai voté contre le rapport concernant la participation financière des salariés aux résultats des entreprises car, pour moi, il n'est pas, comme le présente ce rapport, un bon moyen de participer à une croissance soit disant intelligente, durable et inclusive.

L'actionnariat salarié, s'il peut apporter des bénéfices quand il y en a (et dans la période de crise que nous traversons, rien n'est moins sûr), fait surtout peser des risques importants sur les salariés puisqu'ils les placent dans une position pouvant être doublement précaire avec le risque de perdre à la fois son emploi (et donc son revenu) et le capital investi dans l'entreprise.

Cela crée, de surcroît, l'illusion chez les travailleurs qu'en participant aux résultats de leur entreprise, ils auraient un quelconque pouvoir de décision dans les stratégies de celle-ci. On sait ce qu'il en est dans les grandes entreprises. Et en fait, cela ne sert qu'à masquer le refus d'augmenter les salaires.

Militant depuis de nombreuses années en faveur de l'économie sociale et solidaire, je préfère permettre aux salariés de se réapproprier leur entreprise, par un fonctionnement démocratique et soutenir les initiatives pour d'autres formes de propriété et de participation des salariés que soutenir un tel miroir aux alouettes.



Pour une révolution industrielle répondant aux besoins des peuples

L'heure serait à la réindustrialisation. Fort bien. La concurrence ne serait plus le graal, et nous devrions de nouveau parler de stratégie industrielle. Fort bien. Dommage, que ces réflexions viennent après tant de destruction d'emplois industriels, des destructions nées de la mise à mal des stratégies industrielles nationales au nom du dogme de la concurrence et du libre-échange, sans penser à construire de stratégie cohérente au niveau européen, pour faire front contre nos concurrents mondiaux. Alors que lorsque nous sommes « ensemble » nous sommes plus forts comme le montre Airbus. Dramatiquement la question n'est plus celle d'une réindustrialisation. Elle est devenue celle d'une nouvelle révolution industrielle répondant aux besoins des peuples de notre Union. Pour cela il faut s'attaquer à la finance et reprendre le pouvoir sur elle.

Ce ne sont pas les marchés financiers qui financent l'industrie mais l'industrie qui voit sa plus-value confisquée par les marchés financiers. Il faut par exemple interdire d'urgence les LBO qui ravagent notre tissu industriel. Il faut s'attaquer en priorité au coût du capital et non à celui du travail qui est la seule source de création de richesse.

Il faut que les brevets échappent aux griffes des fonds financiers et deviennent la propriété des salariés, qui ont permis leur existence, y compris en généralisant les licences Creative common. Il faut aussi avoir l'audace de repenser tout notre système productif au regard d'innovations majeures comme l'impression 3D. Cela veut dire donner le pouvoir aux salariés et aux créateurs dans les entreprises, relocaliser, penser valeur d'usage et non-valeur d'échange, créer partout des tiers lieux et remettre en cause parfois la propriété privée des productions et des conceptions.

LIBERTES SYNDICALES

ON NE LACHE RIEN

LA DISCRIMINATION SYNDICALE

NE PASSERA PAS A NOVOCERAM

LA CGT N'ACCEPTERA PAS LES SANCTIONS CONTRE CYRIL

Le dossier est vide ! Cyril a été convoqué par la direction pour des motifs purement fallacieux ! Il serait sanctionné pour avoir « râlé » après les consignes d'un supérieur !!!

Personne ne se laisse abuser par ce jeu de dupes !!!

Le motif réel est de sanctionner Cyril pour son engagement syndical récent à la CGT.

L'employeur à la veille des élections professionnelles veut museler la CGT et l'éliminer de l'entreprise.

Il ne veut pas de salariés constructifs porteurs de propositions fortes pour un dialogue social ambitieux.

Ce sont des pratiques répressives brutales et scandaleuses !!!

Une conception du dialogue social d'un autre âge !!!

QUAND ON ATTAQUE UN SYNDIQUÉ DE LA CGT,

ON ATTAQUE TOUTE LA CGT



NON À LA RÉGRESSION DES DROITS DES FEMMES EN ESPAGNE ET AILLEURS !

La liberté face à l'obscurantisme !

2014 : pour nos droits, pour nos choix !

Près de 90 associations signataires. Par ailleurs treize femmes politiques dont Marie-Georges Buffet, Anne Hidalgo, Rama Yade, Roselyne Bachelot, lancent un appel au gouvernement espagnol pour qu'il renonce à son projet de loi anti IVG.

20 décembre 2013, le gouvernement espagnol Rajoy veut annuler la loi autorisant l'avortement, rappelant les sombres heures du franquisme.

Il revient sur la loi obtenue en 2010 qui légalisait l'avortement jusqu'à 14 semaines d'aménorrhée (22 pour raison médicale) au mépris des recommandations des textes internationaux de l'Organisation Mondiale de la Santé et de l'Organisation des Nations Unies.

Renouant avec des pratiques qui dénie la liberté de choix aux femmes, au mépris des droits humains fondamentaux, il annonce clairement son projet de société : maintenir les femmes dans un statut social étroit et de soumission.

Cette attaque du gouvernement espagnol s'inscrit dans l'offensive européenne des opposants aux droits des femmes comme l'a illustré en décembre 2013 le rejet du rapport Estrela par le parlement européen (rapport sur la santé et les droits reproductifs, traitant de l'accès aux contraceptifs et à l'avortement, de la procréation médicalement assistée, de l'éducation sexuelle et de la liberté de conscience). Ce rapport proposait que l'avortement soit de la compétence de l'Union européenne encourageant ainsi tous les états membres à l'autoriser. Ce refus d'accepter le droit des femmes à disposer de leur corps, cette persistance à les considérer comme des sous citoyennes incapables de décider par elles-mêmes désigne l'enjeu : quelle société voulons-nous ?

Le combat des femmes, des forces démocratiques et associatives espagnoles pour ce droit fondamental est le nôtre, et nous le soutiendrons ici et ailleurs, car il est le combat de celles et ceux qui veulent l'égalité entre les femmes et les hommes.

Il rejoint les luttes que nous avons menées et que nous continuons à mener dans notre pays. Car si le droit à l'avortement est bien inscrit dans la loi française, la concrétisation du droit à travers des centres d'avortement nombreux, permettant un accueil et des soins de qualité, n'est toujours pas assurée de manière satisfaisante dans toutes les régions.

C'est aussi un soutien à toutes les femmes obligées de se rendre dans une autre région ou dans un autre pays parce que là où elles vivent l'accès à l'avortement est difficile, voire interdit.

Nous appelons à :

- lutter pour une Europe où toutes les femmes pourraient disposer librement de leur corps sans contrainte étatique et religieuse et qui intègre ces droits à la charte européenne des droits fondamentaux ;
- soutenir le combat des femmes espagnoles pour conserver l'acquis qu'elles ont gagné de haute lutte.

Les féministes espagnoles organisent une manifestation à Madrid le 1er février. Mobilisons-nous pour les soutenir.

Manifestons ensemble le 1er février :

**Non à l'ordre moral qui veut gérer nos vies !
Oui à nos droits, tous nos droits et la liberté de
choix d'avoir un enfant ou non !**

**Femmes d'Espagne, de France et d'ailleurs, unies
dans le même combat !**



MUNICIPALES

Nos choix de rassemblement sur les communes de plus de 20.000 habitants

Commune par commune, les communistes ont effectué leur choix de rassemblement aux élections municipales. Ils l'ont fait partout avec la volonté de défendre les mêmes valeurs émancipatrices, la même ambition de construire des rassemblements majoritaires à gauche sur des luttes, des projets et des programmes afin de redonner le pouvoir aux citoyens et d'organiser

la résistance aux politiques d'austérité imposées par le Medef et le gouvernement. C'est, sur cette même orientation nationale, que commune par commune, les communistes ont visé à rassembler l'arc le plus large de citoyens avec l'objectif de battre la droite et l'extrême droite, et de faire élire un maximum de conseiller- e-s municipaux et communautaires, de maires adjoint-e-s, de maires communistes et Front de gauche. Dans l'appréciation de chaque situation communale particulière, les communistes ont fondé leurs décisions et leur mobilisation sur une même orientation nationale partagée. Voici, au 23 janvier 2014, l'état des lieux de la concrétisation de ces choix de rassemblement sur les communes de plus de 20000 habitants:



- Dans 210 (51,47%) de ces communes, le PCF a décidé de partir à l'élection municipale dans des listes de rassemblement avec, entre autres, le PS. Parmi elles, 28 seront conduites par un/une maire communiste, 119 par un maire socialiste ou issu d'une autre composante de gauche.
 - Dans 5 (1,22 %) de ces communes, le Bureau national du PS a validé la présence de listes autonomes face à des maires sortants communiste. Il s'agit de Gardanne (13), Vaulx-en-Velin (69), Saint-Denis (93), Saint-Ouen (93) et Chevilly- Larue (94).
 - Dans 160 (39,21 %) de ces communes, le PCF est à l'initiative de listes avec d'autres forces du Front de gauche sans le PS. Parmi elles, 2 où le maire est communiste ou FASE, 56 où le maire est PS ou issu d'une autre force de gauche.
 - Dans 4 (0,98%) de ces communes, le PCF est seul à l'initiative de listes.
- Dans 5 (1,23%) de ces communes le débat se poursuit.
 - Dans 24 (5,88 %) de ces communes le PCF n'aura pas de candidat. Par comparaison, en 2008 sur ces mêmes communes la situation était la suivante au 1er tour: 288 (70,58%) communes avec des listes de rassemblement avec le PCF et PS; 11 (2,69%) communes où le PS avait monté une liste face au maire communiste sortant; 68 (16,66 %) communes avec des listes de rassemblement initiées par le PCF sans le PS; 41 (10,05%) communes où le PCF n'avait pas de candidat.

À noter que dans les 186 communes de plus de 20000 habitants ayant un/une maire de droite ou d'extrême droite, la situation est la suivante:

- dans 63 (33,87%) de ces communes, le PCF a décidé de partir à l'élection municipale dans des listes de rassemblement avec entre autres le PS;
- dans 100 (53,76 %) de ces communes, le PCF est à l'initiative de listes avec d'autres forces du Front de gauche sans le PS;
- dans 2 (1,07 %) de ces communes, le PCF est seul à l'initiative de listes;
- dans 2 (1,07%) de ces communes le débat se poursuit;
- Dans 19 (10,22 %) de ces communes le PCF n'aura pas de candidat.

Par ailleurs, selon les informations que nous avons recueillies auprès de nos fédérations le PCF et le Front de gauche ont des ambitions de conquête, de reconquête ou forte progression dans 45 communes de plus de 3000 habitants.

LIBERTÉS/ PROTECTION DES SOURCES

ON VERRA PLUS TARD...

Les députés devaient examiner le 16 janvier le projet de loi visant à renforcer la protection du secret des sources des journalistes.

Stop! Sujet reporté à... plus tard. Quand la publication d'informations débouche sur des perquisitions dans les locaux des rédactions et des écoutes de journalistes, cela fait peser des menaces sur ceux-ci et sur leurs informateurs. Une situation d'entrave à la liberté d'informer et d'être informé qui nuit à l'exercice de la démocratie.

Protéger le secret des sources était l'un des engagements du candidat Hollande. Un projet de loi devait être débattu le jeudi 16 janvier 2014 à l'Assemblée nationale. Il n'en sera rien. Le président de l'Assemblée, Claude Bartolone, a en effet été prévenu d'un ajournement par un courrier émanant d'Alain Vidalies, ministre des Relations avec le Parlement. Ajournement à une date non encore fixée.

Marie-George Buffet, députée PCF-Front de gauche de Seine-Saint-Denis, a vivement réagi, décrivant « une loi fortement améliorée par le travail de commission en amont, et garante de la liberté de la presse parce que garante de celle du travail des journalistes. Une loi que je m'apprêtais à voter avec mon groupe avec une grande satisfaction ». L'élue communiste s'insurge contre « son possible report après les élections municipales ». Et questionne : « Pourquoi faire attendre le droit à l'information libre des citoyennes et des citoyens ? »

De son côté, le député Noël Mamère, au nom du groupe écologiste, évoque un « mauvais coup », un « nouveau recul », rendu possible « sous la pression conjuguée de deux ministres, celui de l'Intérieur et celui de la Défense, qui ont eu la peau de ce texte ». Un texte qui s'approchait de la loi belge, « la meilleure qui existe en la matière en Europe », souligne le député écologiste.

"APPEL POUR LE RETABLISSEMENT DE LA TREVE HIVERNALE POUR TOUS

Aujourd'hui trop de femmes, d'enfants, d'handicapés, de personnes âgées, de précaires de malades... sont condamnés à subir les violences de la vie dans la rue, y compris en période de froid, car les dispositifs d'hébergement sont saturés ou inadaptés à leurs besoins.

Depuis l'hiver 2012, les expulsions de « squatteurs » se multiplient, sans relogement, souvent sans hébergement.

Faut-il encore en rajouter ?

La loi du 3 décembre 1956 avait instauré la trêve hivernale des expulsions, pour TOUS, après le cri de l'Abbé Pierre. La loi du 9 juillet 1991 est venue en limiter la portée.

Une jurisprudence de 2010 a ouvert la chasse des « sans droits ni titre » en hiver. Désormais et de plus en plus fréquemment, les habitants d'immeubles ou de terrains sont jetés sur le trottoir glacial.

Alors que la Ministre du Logement a fait part de la volonté de mobiliser les logements vacants (réquisitions, conventionnement, mise à disposition...), pourquoi mettre à la rue les occupants de lieux sur lesquels il n'existe aucun projet imminent, ni risque de péril ?

Paris, Rennes, Toulouse, Bordeaux, Lyon, Marseille, Lille, Calais, ... ni les squatters, ni les habitants de bidonvilles ou de logements hors norme ne sont épargnés par cette entorse à la trêve hivernale des expulsions. Or, ces nouvelles pratiques frappent avant tout les plus vulnérables d'entre nous.

Dans toutes les villes où sévit la crise du logement, des sans logis occupent des immeubles vides, ou s'installent sur des friches. Ce n'est pas un délit, c'est une nécessité, et c'est légitime, car les lois qui les protègent ne sont pas respectées. Le Droit à l'hébergement est souvent bafoué, la loi DALO et la loi de réquisition souvent inappliquées, alors qu'il subsiste plus de 2 millions de logements vacants en France et 7 millions de mètres carrés de bureau inoccupés en Ile-de-France, même si tous ne sont pas mobilisables.

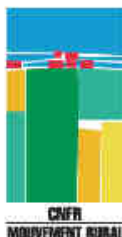
Face à ces lois inappliquées que nous continuerons à défendre sans relâche, nous demandons solennellement, à minima, l'abandon de cette pratique brutale et le rétablissement intégral et pour TOUS de la trêve hivernale des expulsions, à l'occasion des discussions parlementaires sur la loi ALUR.

C'est notre devoir de solidarité à tous."

Communiqué de presse



Confédération des Maisons de Jeunes et
de la Culture de France
168 bis, rue Cardinet- 75017 PARIS



Confédération Nationale des
Foyers Ruraux
1, rue Sainte Lucie - 75015 PARIS



Fédération des Centres sociaux et
Socioculturels de France [FCSF]
10, rue Montcalm - 75018 PARIS

Elections municipales 2014

Les associations d'animation locale : partenaires pour le vivre ensemble

Les Maisons des Jeunes et de la Culture, les Foyers Ruraux et les Centres sociaux et socioculturels représentent aujourd'hui 5 000 associations de proximité (900 MJC, 2200 foyers ruraux et 2 000 centres sociaux). Ces équipes font vivre, au plus près des populations, des lieux d'accueil, de convivialité, qui favorisent le développement des solidarités locales et proposent des parcours d'engagements citoyens.

Parce que nos trois réseaux partagent les valeurs d'éducation populaire, de fraternité et de dignité humaine et que les élections municipales sont toujours pour nous une échéance importante du fait de nos relations étroites avec les acteurs locaux, nous avons décidé de nous adresser ensemble aux candidats aux élections municipales et intercommunales.

Nos territoires et leurs habitants sont interrogés par de multiples questions : évolution de la situation sociale et économique des familles, problématiques d'isolement, de mobilité, d'accès aux soins, au logement, aux services publics, aux loisirs ...

Autant d'enjeux sur lesquels les bénévoles et les salariés de nos associations initient, innovent et créent des solutions. Ce travail nécessite aujourd'hui de construire autrement des réponses à ces difficultés. Pour cela, notre conviction est qu'il faut s'appuyer sur des dynamiques collectives et participatives.

Engagés dans cette lutte nous avons besoin de renforcer le partenariat avec les élus locaux notamment sur deux objets :

- développer une citoyenneté active,
- conforter l'existence des espaces de solidarité et de lien social vivant.

.../...

Pour renforcer ce partenariat nous faisons trois propositions :

1. Des citoyens engagés : une richesse sous estimée !

Les défis sociaux, économiques, environnementaux qui se présentent à nos territoires sont autant de défis qui demandent l'énergie et l'implication de tous.

Nos structures d'éducation populaire œuvrent à travers leurs pratiques et activités à l'émergence de citoyens impliqués dans la vie de la Cité.

Par ces actions régulières, nous prenons part au combat contre les intolérances, la peur de l'autre, la circulation des idées fausses et des stéréotypes.

Nous invitons les candidats aux élections municipales à considérer l'analyse des citoyens et leurs envies d'agir comme une chance pour enrichir l'action municipale.

2. Favorisons la vie collective dans nos territoires !

Nos structures offrent des espaces de projets et de débats qui permettent de découvrir la richesse et la force des démarches collectives, combattant ainsi l'individualisme et l'isolement, favorisant l'émancipation de chacun.

Cette expérience acquise au long des années nous permet d'affirmer que des espaces de vie collective doivent être pensés quels que soient les domaines d'actions de la vie municipale: les règles de l'urbanisme, la politique de soutien aux associations, la façon d'animer la démocratie, la relation avec les bailleurs sociaux, le projet éducatif local, etc ...

Nous invitons les candidats aux élections municipales à intégrer, dans leur réflexion sur l'avenir de leur commune, la promotion des démarches collectives. Les associations locales que nous représentons sont les partenaires d'une telle politique.

3. Construisons une alliance durable entre associations et élus locaux

Pour parvenir aux objectifs décrits ci-dessus, nous, acteurs de la vie sociale locale avons besoin d'une véritable reconnaissance.

Pour cela nous voulons faire la promotion, auprès des élus locaux et des techniciens des collectivités locales, de modes de relations formalisées qui reconnaissent les compétences de nos équipes locales (salariés et bénévoles) et qui sécurisent, sur la pluri-annualité, les moyens financiers de ces projets locaux.

Ces relations, bâties à partir d'un diagnostic partagé, supposent non seulement un accord autour d'un projet de territoire mais aussi la reconnaissance réciproque des compétences et légitimité de chacun, associations et acteurs des collectivités locales. Ce sont des conditions indispensables pour une coopération au service d'un développement concerté du territoire.

Nous invitons les candidats et futurs élus municipaux à s'engager dans des relations de coopération contractualisées avec les structures de proximité implantées sur leur commune.

FRONTEX : SURVEILLER N'EST PAS COMPATIBLE AVEC VEILLER SUR ...

Conférence de François Lecomte organisé par l'ASTI le 24 janvier.

Depuis sa création en 2004, les pouvoirs de Frontex (agence européenne pour la gestion et la coopération aux frontières des États membres de l'Union européenne) ne cessent d'augmenter. L'organisme, dont le budget est passé de 19 millions d'euros en 2006 à 118 millions en 2011, travaille dans la plus grande opacité.

Bien qu'agence de l'UE, Frontex a une personnalité juridique, peut signer des accords avec les pays tiers et initier des opérations de contrôle des frontières. Les opérations coordonnées par Frontex sont de deux types : celles qui visent à surveiller les zones frontalières afin de renvoyer les ressortissants de pays tiers hors du territoire de l'UE et celles qui vise le retour groupé des étrangers en situation 'irrégulière' de plusieurs États membres.

Le non-respect des droits humains par Frontex est inquiétant : on se souvient des gardes-côtes italiens qui en 2009 ont remis aux autorités libyennes 75 boat people interceptés à proximité de Lampedusa. En fermant les voies légales, Frontex pousse les migrants à prendre des routes beaucoup plus dangereuses.

Les lobbys industriels profitent du développement du matériel technologique à des fins de contrôle migratoire, matériel utilisé par Frontex : c'est ainsi que ces lobbys influent sur l'orientation sécuritaire des politiques européennes...

Plusieurs associations se sont regroupées sous la bannière de la campagne *Frontexit* dont les objectifs sont: d'obtenir la transparence sur les mandats, les responsabilités et les actions de Frontex; la suspension des activités de l'agence identifiées comme contraires aux droits humains; l'annulation du règlement créant l'agence Frontex s'il est démontré que le mandat de l'agence est incompatible avec le respect des droits fondamentaux;

Le respect des droits des migrant-e-s et des réfugié-e-s est mis en péril par les activités de Frontex. Pour plus d'information allez au site www.frontexit.org.

Linda Sherwood

MANIFS, LES BONNES ET LES MAUVAISES

Chez nos voisins espagnols des manifestations se déroulent un peu partout, Madrid, Burgos, Barcelonne, Alicante, Malaga.....Ce sont des manifestations contre l'austérité, contre la politique de la droite. Silence des grands médias. Pour l' Ukraine, quelques Km à l'est, c'est l'ébullition dans les médias, donc de bonnes manifestations, pro-occidentales, dirigée laisse-t-on entendre contre la toujours ennemie héréditaire Russie. Comme au temps de la guerre froide.

Sans doute faudrait-il du temps pour expliquer le clivage Ukrainien.

Un rappel partiel donc. Quand les nazis ont envahi l'Ukraine (Soviétique), une partie de la population de la partie occidentale leur était acquise, sur la double base de l'antisémitisme et de l'anti-communisme. Suite logique, dans les camps d'extermination des ukrainiens excellaient aux cotés des lituaniens pour massacrer les juifs, les communistes, les tziganes...Récemment encore, le procès d'un tueur tortionnaire ukrainien a eu lieu en Allemagne. Haut fait d'arme, les "nationalistes " ukrainiens ont symboliquement marqué l'histoire en assassinant le général Vatoutine le 28 février 1944. Ce général de l'Armée Rouge des Ouvriers et des Paysans était l'un des plus compétents, aux cotés de Joukov, Rokossovsky....Il avait participé à la défense de Léningrad, dirigé le "Front sud ouest" dans l'encerclement puis la destruction de la 6ème armée nazie à Stalingrad, organisé une partie de la bataille de Kursk, conduit la libération de Kiev, capitale de l'Ukraine le 6 novembre 1943. Ce général communiste méritait bien d'être assassiné.

La haute qualité morale des grands médias s'exprime donc en donnant quotidiennement la parole aux fils et petits fils des assassins de Vatoutine .Mais c'est surtout l'enjeu de l'ultralibéralisme qui les guide, l'Ukraine ferait un marché de plus pour les marchands européens et ses expatriés potentiels un atout supplémentaire dans la mise en concurrence des salariés et l'abaissement du "coût du travail".

Jean Pierre Basset

OUI À LA RATIFICATION DE LA CHARTE EUROPÉENNE DES LANGUES RÉGIONALES OU MINORITAIRES

Les langues et cultures de France sont une composante de notre patrimoine national. Le reconnaître officiellement est un impératif démocratique. Il découle de notre attachement aux droits humains.

Il est une manière de dire que la diversité des langues et des cultures est une richesse, à l'échelle de la planète comme à l'intérieur de chaque nation. Aujourd'hui moins que jamais, on ne peut considérer que le déclin des langues régionales mais aussi celles issues des migrations qui ont peuplé notre pays, sert l'indispensable combat pour le rayonnement dans le monde du français, langue de la République. Au contraire la protection et l'épanouissement des langues et des cultures de France sont une condition pour que la France continue de jouer tout son rôle dans le concert des peuples et des nations.

Cette position est conforme à notre conception de l'avenir de la France, de l'Europe et du monde. Elle découle de notre vision du genre humain et de sa liberté. Si nous ne voulons pas d'un monde standardisé, étouffé par les mécanismes appauvrissant de l'argent roi et de l'étatisme centralisateur, il faut favoriser le développement de la personne humaine. Tout ce qui permet à chacune et chacun d'être un acteur autonome et conscient de son destin doit être valorisé par la puissance publique. Le droit à l'apprentissage de la langue nationale comme à celui des autres langues de France est une pièce décisive de l'équilibre démocratique. La France a besoin de valoriser sa diversité. L'Europe aussi à condition qu'elle ne soit pas corsetée par le carcan libéral qui fait primer la finance sur le développement humain. L'Europe de la diversité linguistique est d'ailleurs contradictoire avec le traité de Lisbonne, les politiques d'austérité et le technocratisme antidémocratique rejetant la souveraineté des peuples et des nations qui la composent. Notre soutien à la charte européenne des langues régionales et minoritaires est indissociable de notre combat pour une réorientation progressiste de l'Europe.

Notre position favorable à la ratification de la charte est conforme aux différents projets de loi sur les langues et les cultures de France que nous avons proposée dès les années 80, le dernier en date en 2008, défendu en leur temps par Guy Hermier et Michel Vaxes. Marie-George Buffet l'a rappelé en 2013 lors du débat sur la loi de refondation de l'école.

C'est pourquoi nous approuvons la proposition du Premier Ministre d'engager le processus législatif en vue de la ratification par la France de la charte européenne des langues régionales ou minoritaires même si nous considérons que cette charte est incomplète, en particulier en ce qui concerne les langues issues des immigrations.

La proposition de loi doit venir en débat le 22 janvier. Cette étape constitutionnelle doit à notre sens, être suivie par l'adoption d'une loi-cadre garantissant un statut pour les langues et cultures de France.

Comment revendiquer la diversité culturelle et linguistique dans le monde, face l'hégémonie de l'anglo-américain, et la refuser à l'intérieur des frontières de notre pays. Comment ne pas voir que la valorisation de la richesse linguistique en France et dans le monde participe à la défense de la langue française, langue de la République et de la résistance au rouleau compresseur d'une monoculture liée à un impérialisme économique, culturel et consumériste ?

La question des langues et cultures de France contribue également à l'enrichissement de la dimension du fait régional en permettant une conception différente de la décentralisation. On voudrait nous faire oublier que la seule conception possible de cette décentralisation serait celle qui conduit à réduire l'Etat « au minimum » en transférant une « gouvernance locale » aux collectivités territoriales, qui assument les coûts et les responsabilités politiques, pendant que l'Union Européenne serait chargée de faire respecter par tous, y compris les collectivités territoriales, la loi généralisée de la concurrence.

Nous avons proposé au nom du Front de Gauche lors de la campagne présidentielle qu'une nouvelle loi mette à jour la loi Deixonne de 1951,

« Une nouvelle loi mettra à jour la loi Deixonne de 1951, autorisant l'apprentissage des langues régionales dans l'enseignement public, et le Front de Gauche s'engage d'ores et déjà pour en rédiger le projet, en s'adressant aux différents partenaires et associations linguistiques et culturels.

Le Front de Gauche, dans sa volonté de refonder une Europe au service des peuples, intégrera les langues et cultures de France comme moyens d'ouverture sur nos voisins européens, en proposant de réviser tant sa constitution que la charte européenne des langues, pour en permettre sa signature. »

Cet engagement d'hier demeure le fil conducteur de notre engagement, le groupe GUE/NGL au Parlement s'est inscrit positivement dans cette démarche et nos actes au Parlement et au sénat traduiront cette volonté





PARUTION
LE 27 JANVIER 2014

6€
au lieu
de 6,50€

LES
www.vo-impots.com

- + Guide des frais réels
- + Coartifices types
- + Actualités de dernière minute
- + Simulateur de calcul
- + Code d'accès au site OFFERT dans ce magazine!



NOUVELLES
 ▶ Qui paye pas ? Qui paye trop ?
 ▶ Ce qui change pour vous : le quotient familial, abttem
 ▶ Dossier : l'impôt du contribuable un système fisca.



Bon de commande VO Impôts 2014

Fédération _____

Passez votre commande*

Code article 03140117 / Prix unitaire : 6€

Nbr. ex. _____ x 6€ = _____ €

Ci-joint :

Chèque n° _____

Banque _____

A l'ordre de La Vie Ouvrière

* Les invendus ne sont pas repris

(Ecrire en lettres capitales, merci)

SOCIÉTÉ _____

(à préciser si nécessaire à l'expédition)

NOM _____

PRENOM _____

N° _____ RUE _____

CODE POSTAL _____ VILLE _____

TÉL FIXE _____

TÉL PORTABLE _____

COURRIEL _____

Vous pouvez aussi commander sur www.nvo.fr

Code origine : 336A7L14

AGENDA

⇒ A surtout ne pas manquer

Dans le cadre du centenaire de la guerre 14-18 et pour le projet des Amicales Laïques de Crussol (projet labellisé).

THEÂTRE : « JAURÈS assassiné DEUX FOIS »

Cie Vents apprivoisés – Pierrette Dupoyet

Vendredi 7 Février - 14h30 (scolaires) / 20h30 (tout public) - Saint-Péray (Le Cep)

Théâtre : « Jaurès, assassiné deux fois ! »
Cie Vents apprivoisés - Pierrette Dupoyet

Nous sommes le 31 juillet 1914. Jean Jaurès est assassiné. Véritable coup de tonnerre suivi, trois jours plus tard, par l'éclatement de la guerre de 1914. Nous voyons la France mobilisée, meurtrie et les discours pacifiques de Jaurès balayés.

Ce spectacle retrace les combats qu'il a menés pour plus de progrès social, ses discours enflammés, ses engagements courageux... Lui qui disait « le présent n'est qu'un moment dans l'Humanité en marche ! »

Pendant 5 longues années, Louise Jaurès attend le procès de l'assassin de son mari pour que la justice éclate... L'indigne verdict la laissera anéantie...

Spectacle aux accents citoyens et humanistes.

Presse : Pierrette Dupoyet poursuit sa route de comédienne globe-trotteuse dans 70 pays ; auteur metteur en scène, cette artiste adepte d'un théâtre généreux, donne son énergique et exceptionnel talent au service du portrait de Jaurès et de son œuvre immense aux vertus des plus actuelles.

«Hallucinant» (Nouvel observateur)
«Saisissant» (Télérama)

Exposition : « 14/18 en Ardèche »
Exposition de l'ONAC-VG-07
(Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre)

Exposition : « Jaurès »

Entrée
10 euros

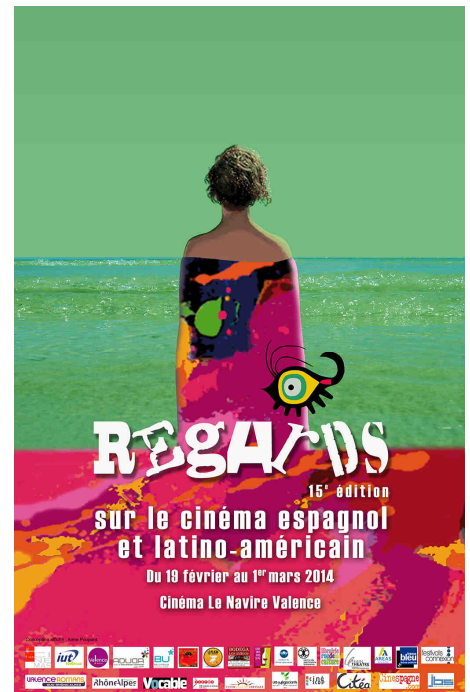
Informations - Réservations
germaine.cazet@sfr.fr
noelle.jacquespey@gmail.com
04 75 55 84 01 ou 04 75 44 43 51

Vente de billets
Thierry Vulpat - Usinoptique
40 rue de la République
Saint Péray

CARNET

Notre ami Abel Guigon, résistant, militant syndical et pour la défense de la paix, nous a quitté à l'âge de 94 ans. Ses camarades de l'ARAC lui ont rendu un chaleureux hommage.

A notre camarade et amie Evelyne, à ses enfants, petits et arrières petits enfants, Les Allobroges et les communistes de la Drôme renouvellent leurs condoléances et les assurent de leurs fraternelles amitiés.



Renseignements:
04.75.40.79.20
www.lenavire.fr
valence@lenavire.fr

Nous recevrons Marie-Jeanette FOTSO

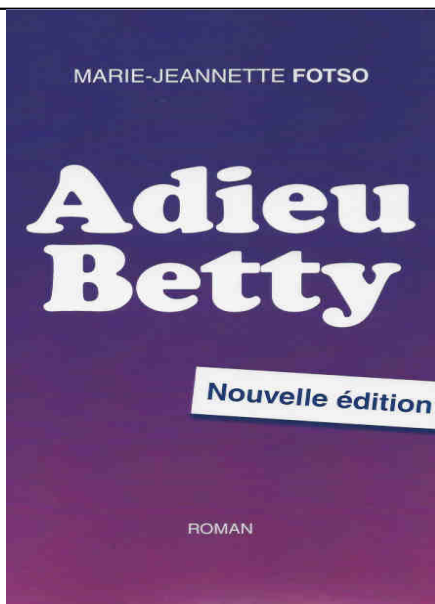
pour son roman Adieu Betty

le samedi 01 février de 14h à 17h

L'auteure décrit dans cet ouvrage l'univers de l'hôpital qu'elle connaît bien, en tant que neurochirurgienne. Très présent dans ce récit haletant, l'univers carcéral apparaît comme un monde où la survie est difficile, autant pour les détenues que pour les prisonniers. Au cœur de l'ouvrage, l'assassinat d'un homme et l'existence de deux sœurs de lait sont confrontés au poids des traditions et aux approximations policières. Rapide, parfois violent, cet ouvrage ne laisse pas son lecteur indifférent.

Tél 04 75 43 78 79

Librairie NOTRE TEMPS
30, Grande Rue
26000 Valence



Conférence - débat

Projet de loi sur la prostitution

Débat proposé par le collectif égalité femmes-hommes

Jeudi 6 février 2014 à 19 h

Salle Haroun Tazieff - maison des sociétés - rue, Saint-Jean



Ma ville agit, Valence avance!

Programme

Venez poser vos questions Confrontons nos avis

Introduction par Dominique Hennion-Rolland, conseillère municipale déléguée aux droits des femmes et à l'égalité

- > **Historique des débats sur la prostitution**
par Françoise Maquin - association Marche mondiale des femmes 26/07
- > **Présentation de la loi sur la prostitution votée par l'Assemblée Nationale et en discussion au Sénat**
par Anne-Marie Goux - association Femmes solidaires
- > **L'association Arcades présente son action auprès des personnes prostituées**
- > **Différents points de vue sur la loi**
par les associations Cabiria et l'Amicale du Nid
- > **Échanges avec la salle**

valence.fr



Ma ville agit, Valence avance!

Journée de solidarité avec les victimes des pollutions créées par les pétroliers

**Dimanche 2 février
à la Halle de Dieulefit**

Programme

14h00 : Ouverture de l'exposition photographique et projection de vidéos
15h00 : Projection d'un film sur les combats contre les lobbies en Amazonie
15h15 : Conférence de Pablo Fajardo, avocat international, qui défend les habitants contre les pétroliers
15h40 - 18h00 : Débat public avec les associations locales de lutte contre les gaz de schistes
A partir 18h00 : Projections vidéos, repas festif avec le groupe ALAYA, musique traditionnelle de Bolivie, Équateur, Pérou

Hebdomadaire communiste édité par
"Les Amis des Allobroges"

10 rue Servan 26000 Valence

Directeur : Pascal Girard

Tél: 04.75.42.71.68 Télécopie: 04.75.43.31.56

www.pcfdrôme.fr

Et pour écrire allobroges.drôme@laposte.net